

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2021

163x21

REMBOURSEMENT LOCATION DE SALLE SIMONE DARTIGUES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

La délibération n°318x15 du 21 décembre 2015 fixe les tarifs de la location de la salle Simone Dartigues.

Suite aux décrets du ministère des solidarités et de la santé prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 , et au vu des protocoles sanitaires contraignants, les locations de la salle Simone Dartigues suivantes ont dû être annulées :

- le 05 juin 2021 pour Monsieur Jean-Claude Di-Maio, arrhes de 130€ versées
- le 26 juin 2021 pour Madame Jacqueline Maudemain, arrhes versées de 130€

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal le remboursement des arrhes versées pour ces locations.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- DÉCIDE le remboursement de 130€ à Monsieur Jean-Claude Di-Maio et le remboursement de 130€ à Madame Jacqueline Maudemain

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1er Juillet 2021

LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI